

**DÉPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE  
DE SAINT-PERDON**

**Nombre de conseillers en  
fonction : 19**

**Nombre de conseillers  
présents : 17**

**Nombre de votants : 19**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MERCREDI 14 AVRIL 2021 à 18 heures 30**

L'an deux mil vingt et un, le quatorze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Perdon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer d'activités, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Darrietort, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 Avril 2021

**Présents :** Jean-Louis DARRIEUTORT, Sandrine CASINI, Didier LARTIGUE, DUDON Élodie, CABANNES Philippe, CAZENAVE Marie-Christine, DARSAUT Jean-Paul, LATASTE Marie, BEEUWSAERT Patrick, DALLEAU Sabine, BARROUILLET Cédric, DELARUE Marie-Hélène, SALLES Pierre, BOULAND Geneviève, BARROUILLET Benjamin, MARTIN Maritxu, BENETEAU Patrick, MIRAMON Maylis, DOURTHE Jean-Michel

**Absents ayant donné procuration :** Madame Marie-Christine CAZENAVE ayant donné procuration à Madame Maritxu MARTIN, Madame Maylis MIRAMON ayant donné procuration à Monsieur Jean-Michel DOURTHE

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> Sandrine CASINI

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Vote du compte administratif 2020 du budget principal
- 2) Vote du compte de gestion 2020 du budget principal
- 3) Affectation du résultat du budget principal
- 4) Vote des taux d'imposition année 2021
- 5) Vote du budget primitif 2021
- 6) Délibération portant demande de dégrèvement d'un loyer professionnel
- 7) Délibération portant cession de la balayeuse d'occasion au profit de la commune de Haut-Mauco
- 8) Informations diverses

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 MARS 2021**

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité des membres présents et représentés  
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 24 Mars 2021**

**DÉLIBÉRATIONS**

**Délibération n°20210414\_01DEL : Vote du compte administratif 2020 du budget principal**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	525 905,10
	Réalisé :	291 913,77
	Reste à réaliser :	180 195,00
Recettes	Prévu :	1 025 905,10
	Réalisé :	896 134,45
	Reste à réaliser :	35 762,41

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	885 000,00
	Réalisé :	751 662,34
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	885 000,00
	Réalisé :	941 527,98
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	604 220,68
Fonctionnement :	189 865,64
Résultat global :	794 086,32

**Délibération n°20210414\_02DEL : Vote du compte de gestion 2020 du budget principal**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier Principal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VOTE** le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**Délibération n°20210414\_03DEL : Affectation du résultat du budget principal**

**AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	189 865,64
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	189 865,64
- un excédent d'investissement de :	604 220,68
- un déficit des restes à réaliser de :	144 432,59
Soit un excédent de financement de :	459 788,09

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	189 865,64
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	189 865,64
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	604 220,68

**Délibération n°20210414\_04DEL : Vote des taux d'imposition année 2021**

Madame CASINI Sandrine explique que les nouvelles directives portant sur l'approbation des taux de fiscalité ont été reçues le 29 mars dernier.

Ces directives imposent à la collectivité de tenir compte de l'intégration du taux du foncier bâti du Département suite à la réforme sur la taxe d'habitation.

La commission finances propose que les taux d'imposition de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti connaissent une évolution de 2% à la hausse en 2021.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'augmentation des taux d'imposition
- **DÉCIDE** de fixer les taux comme suit :
  - **Taxe foncière bâti : 33.68 %** comprenant le taux départemental
  - **Taxe foncière non bâti : 45.22 %**

**Délibération n°20210414\_05DEL : Vote du budget primitif 2021****VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Monsieur DARRIEUTORT Jean-Louis

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

**Investissement**

Dépenses : 289 882,78

Recettes : 994 237,59

**Fonctionnement**

Dépenses : 1 130 000,00

Recettes : 1 130 000,00

Pour rappel, total budget :

<b>Investissement</b>		
Dépenses :	470 077,78	(dont 180 195,00 de RAR)
Recettes :	1 030 000,00	(dont 35 762,41 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	1 130 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 130 000,00	(dont 0,00 de RAR)

**Délibération n°20210414\_06DEL : Délibération portant demande de dégrèvement d'un loyer professionnel**

Par délibération en date du 22 Avril 2020 et du 03 Juin 2020, Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait décidé de dégrever pour le mois d'avril et mai 2020 les loyers des professionnels dont l'activité était arrêtée.

Le Président de la République a annoncé dans son allocution du 31 mars 2021, la mise en œuvre d'un nouveau confinement, conduisant l'institut de beauté à arrêter son activité à compter du 03 avril 2021 au soir.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame MELLOTT Peggy, gérante de l'institut de beauté « Le Coin Beauté de Peggy, sollicitant le conseil municipal pour l'annulation de son loyer d'avril 2021.

Pour soulager les conséquences de l'arrêt de son activité dû à la fermeture des commerces non essentiels, Monsieur le Maire propose de d'accorder à Madame MELLOTT Peggy, un dégrèvement total de son loyer du mois d'avril 2021.

Après avoir délibéré à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- **ANNULE** le loyer professionnel de Madame MELLOTT Peggy (Le Coin Beauté de Peggy) pour le mois d'avril 2021
- **PRÉCISE** qu'un avenant au bail sera rédigé

**Délibération n°20210414\_07DEL : Délibération portant cession de la balayeuse d'occasion au profit de la commune de Haut-Mauco**

Monsieur le Maire explique que la balayeuse de voirie d'occasion de Marque Rabaud n'est à ce jour, plus utilisée par les agents du service technique.

La collectivité de Haut-Mauco a fait savoir qu'elle serait intéressée pour l'acheter.

Monsieur le Maire propose de fixer le prix à 1500 €.

Après avoir délibéré à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- **DÉCIDE** de vendre la balayeuse de voirie d'occasion à la commune de Haut-Mauco pour un montant de 1500 €
- **DIT** que cette recette sera imputée à l'article 7788 du budget primitif 2021.
- **SORT** de l'inventaire communal la balayeuse de voirie acquise en 2003 et enregistrée à l'inventaire communal sous le numéro 5047266

### **COMMISSIONS COMMUNALES**

**Commission communication** : Monsieur Pierre SALLES indique que le bulletin municipal d'informations est en cours de finalisation. Madame Marie-Hélène DELARUE demande si une information pourrait être communiquée concernant la raison de la fermeture temporaire des box à déchets verts. Monsieur Pierre SALLES propose de rédiger une publication pour la fin de la semaine.

**Commission travaux** : Monsieur Didier LARTIGUE informe l'assemblée de l'avancée des travaux de l'extension de la salle du Caloy. Il signale que la commission travaux se réunira prochainement.

**Commission marché** : Madame Sandrine CASINI fait un point sur l'organisation du prochain marché qui aura lieu le dimanche 02 Mai 2021. Elle rappelle que le premier marché mensuel fût une réussite avec des retours très positifs autant du côté des exposants que des habitants. Suite au premier marché, le besoin à un stand de primeurs se fait sentir. La commission a décidé de donner la priorité au SPAR sur un stand extérieur de fruits et légumes frais, locaux et de saison. Madame Sandrine CASINI indique que l'entreprise DAKOTÉ fera une animation sur son produit phare, les micro-pousses.

**Commission finances** : Madame Élodie DUDON remercie les membres de la commission finances pour le travail accompli pendant plusieurs semaines. Monsieur Jean-Paul DARSAUT félicite le travail réalisé et la présentation du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021. Monsieur le Maire s'associe aux propos de Monsieur Jean-Paul DARSAUT et complimente également l'équipe de la commission finances. Monsieur le Maire demande de travailler sur les futures perspectives de la mandature.

**Commission éducation** : Madame Élodie DUDON fait le compte rendu de la dernière commission. Un courrier a été rédigé à l'attention de Monsieur le Président de Mont de Marsan Agglomération pour défendre la classe sous menace de fermeture. D'autre part, Madame Élodie DUDON rapporte que le dernier conseil d'école a validé les nouveaux horaires pour la rentrée 2021/2022. Certains parents ont fait savoir que le stationnement des véhicules devant l'école pose régulièrement problème.

**Commission environnement** : Madame Élodie DUDON dit que quelques membres de la commission environnement se sont déplacés à Aurice pour étudier leurs différents aménagements paysagers.

## INFORMATIONS DIVERSES

**Conseil communautaire** : Lors du dernier conseil communautaire en date du 12 Avril 2021, Monsieur le Maire évoque les sujets abordés et indique que le budget primitif a été voté à bulletin secret.

**Contrat de relance et transition écologique** : Monsieur le Maire présente les différents axes du contrat de relance et transition écologique :

- Assurer et développer l'attractivité et la compétitivité
- Garantir la cohésion du territoire
- Réaliser des actions environnementales

Le CRTE devrait permettre aux collectivités locales d'intégrer, au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique. Une réflexion pourrait être engagée concernant la réhabilitation de la salle polyvalente.

**Élections départementales et régionales 2021** : Monsieur le Maire rappelle que les prochaines élections auront lieu le 20 et 27 juin 2021. Ces élections impliqueront l'organisation de deux bureaux de vote avec des conditions sanitaires strictes (obligation pour chacun d'être vaccinés, immunisés ou d'avoir fait un test PCR ou équivalent à J-2 et d'en faire deux autres à J+5 et J+8 et en cas de symptômes).

**SPAR** : Monsieur le Maire évoque sa rencontre avec le gérant du SPAR. Il signale que des aménagements intérieurs vont prochainement débuter. Monsieur le Maire fait part des remarques du gérant qui demande de repeindre le bandeau bois du bâtiment et qui signale la fissure extérieure du bâtiment.

**Boulangerie** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur et Madame DELOBEAU, nos nouveaux artisans boulangers sont installés depuis le mardi 06 avril 2021.

**Projet Écolieu** : Monsieur le Maire indique avoir rencontré avec Madame Marie-Christine CAZENAVE un couple souhaitant s'installer à Saint-Perdon pour développer un projet d'écolieu. Il paraît important de se mettre en relation avec le service instructeur pour vérifier la faisabilité de ce projet, situé en zone N du PLUi.

<u>NOM – Prénom</u>	<u>Signature</u>
<b>DARRIEUTORT Jean-Louis, Maire</b>	
<b>CASINI Sandrine</b>	
<b>LARTIGUE Didier</b>	
<b>DUDON Élodie</b>	
<b>CABANNES Philippe</b>	
<b>CAZENAVE Marie-Christine</b>	
<b>DARSAUT Jean-Paul</b>	
<b>LATASTE Marie</b>	

<b>BEEUWSAERT Patrick</b>	
<b>DALLEAU Sabine</b>	
<b>BARROUILLET Cédric</b>	
<b>DELARUE Marie-Hélène</b>	
<b>SALLES Pierre</b>	
<b>BOULAND Geneviève</b>	
<b>BARROUILLET Benjamin</b>	
<b>MARTIN Maritxu</b>	
<b>BENETEAU Patrick</b>	
<b>MIRAMON Maylis</b>	
<b>DOURTHE Jean-Michel</b>	

